



CASA - FAQ

Date de mise à jour : Septembre 2017

Informations générales

Quand s'inscrire au CASA ?

De préférence, il faut s'inscrire entre Octobre et Mars. Au-delà, l'inscription reste possible pour les nouveaux arrivants. A partir du 1er avril, la cotisation club est doublée pour le renouvellement des membres.

NOTA : à partir du 1^{er} janvier de chaque année, les personnes n'ayant pas renouvelé leur licence ne peuvent pas s'entraîner en piscine.

Le CASA délivre-t-il la licence de la FFESSM ?

Oui le CASA délivre la licence FFESSM et propose l'assurance complémentaire à prix coûtant. Si vous avez pris votre licence dans un autre club ou dans un magasin de plongée (généralement plus onéreuse), joindre une copie de celle-ci à votre dossier d'inscription CASA.

Qui dois-je contacter pour faire un certificat médical ?

Le comité directeur national décide en juin 2014 d'alléger les obligations de visites médicales. Désormais le passage du niveau 1, 2, 3 et des qualifications peuvent être signés par un médecin généraliste.

Les brevets de plongée enfant et les passages de Guide de Palanquée (N4), MF1 et MF2 restent soumis à la présentation d'un certificat médical d'un médecin spécialisé tel que précisé dans le règlement médical et l'MFT.

Comment s'abonner à la liste de diffusion du CASA ?

C'est automatique à partir de la prise en compte de son inscription.

Comment voir son profil et ses données club ?

www.casa.asso.fr onglet "[gestion des activités](#)"

Identifiant: **prenom.nom** (en minuscule avec un point entre le prénom et le nom)

Mot de passe: votre mot de passe est envoyé en cliquant sur "mot de passe perdu" et en indiquant votre adresse email (Celle ou vous recevez les informations).

Les informations contenues dans votre profil ne sont accessibles qu'au DP et Membre du bureau. Tous les champs ne sont pas modifiables. La modification de votre profil se fait alors en envoyant un mail à gestionactivite@casa.asso.fr.

Où envoyer ses documents de plongées pour mettre à jour son profil ?

Le club centralise tous vos documents de plongées sur le site dans l'onglet profil <http://www.casa.asso.fr/gestionactivites/index.php> afin que ceux-ci soient accessibles au DP du club et à vous lorsque vous avez oublié vos papiers. Pour cela il faut envoyer une version numérisée (De préférence en jpg) à gestionactivite@casa.asso.fr:

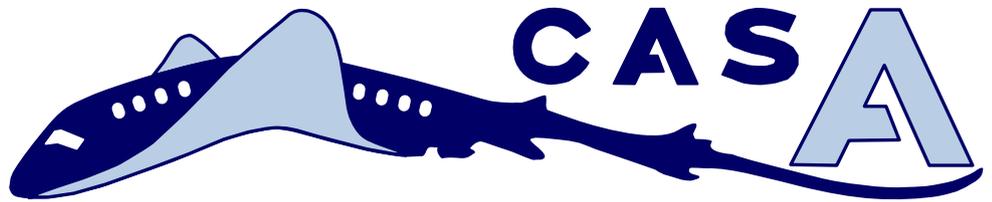
- Photo pour le trombinoscope
- Certificat médical de non contre-indication à la plongée
- Diplôme de plongée (PADI, FFESSM) accompagné de la date d'obtention
- Diplôme de secourisme (PSC1, RIFAP)
- Diplôme divers (Permis bateau, CRR, habilitation, ...)

De quel matériel dispose le club ?

Le club met à disposition des adhérents des blocs, détendeurs et gilets stabilisateurs **pour les sorties club déclarées dans le calendrier**. Ce matériel est mis à disposition gratuitement pour les formations en piscine (inclus dans le prix de la formation). Pour les tarifs en mer, voir le paragraphe « Activités sur Port-Vendres ».

Le club dispose également de:

- Matériel photo et vidéo (caisson étanche, appareil numérique, flashes, GoPro),
- Matériel Nitrox et Trimix,
- Recycleurs à circuit fermé,
- Ordinateurs de plongée Trimix (mis à disposition pour les formations),
- Scooters de plongée (mis à disposition sous certaines conditions),
- Un bateau aluminium de 9,13m d'une capacité de 20 plongeurs,
- Matériel d'entretien et TIV (rouleuse, fouet, bac ultrasons...),
- Stick Trimix, de lyres de transfert et d'un surpresseur O2,
- Matériel spécifique à l'analyse Trimix ou l'étalonnage de sonde O2.



Qu'est-ce que la CASH BOX CASA ? ...

Il s'agit d'un moyen de paiement innovant par la création d'un compte virtuel que l'utilisateur / membre du CASA alimente en devise nationale (euros) quand il le souhaite.

Comment fonctionne la CASH BOX CASA ? ...

La fonctionnalité d'accès à ce compte virtuel est accessible depuis le site Internet du CASA (onglet : gestion des activités, partie CASH BOX CASA). Cette fonctionnalité permet d'alimenter (A l'aide d'une carte bleue) ou consulter un compte virtuel pour le paiement de tous les frais liés aux organisations de WE plongée tels qu'hébergement, plongées, matériel, gonflages

Le paiement CB est sécurisé et se fait par l'intermédiaire d'une agence bancaire (CIC) que le CE a souscrit pour toutes les associations.

Un contrat

(http://www.casa.asso.fr/GestionActivite/index.php/documents/doc_download/768-contratcashbox-casav10) doit être établi entre le CASA et les membres.

Quel est l'intérêt de la CASH BOX CASA ? ...

La mise en place et l'utilisation de cette fonctionnalité correspond au besoin de limiter les échanges de chèques et les risques de perte afférents lors des paiements des WE de plongée.

Elle apportera un confort lors des organisations de WE plongée en déchargeant le responsable de la feuille de caisse des WE de sa responsabilité de récupérer les paiements, limitant ainsi les relances, les délais de remise de la feuille de caisse au trésorier,

Quel montant minimum sur la cashbox ?

La cashbox doit être autant que possible positive. Si un membre a une cashbox négative de plus de **30€**, ses inscriptions aux évènements seront suspendues.

Comment se faire rembourser un achat effectué pour le club ?

- Avant tout achat spécifique, demander l'accord au Président ([Olivier MAROIS](#)) ou au trésorier ([Baptiste Quinquet](#))
- Suite à l'achat :
 - o Demander une **facture** au nom du *Club Activités Subaquatiques d'Airbus*
 - o Remplir l'attestation de remboursement (Menu Documents/Général) (http://www.casa.asso.fr/GestionActivite/index.php/documents/doc_download/895-casa-attestation-de-remboursement-facture)
 - o Fournir un RIB
 - o Déposer le tout (facture originale et attestation) dans une enveloppe dans le BALCASA et envoyer le tout par mail à baptiste.quinquet@airbus.com

Où louer ou acheter le matériel que le club n'a pas ? (combinaison, plomb, ...)

Il y a quatre magasins spécialisés dans la plongée (par ordre alphabétique pour ne pas faire de jaloux) :

- Argonaute :
Place du Canal 31250 Ramonville St Agne 05.61.73.86.07
<http://www.argonaute.eu/>
- Décathlon Portet :
4, av. des Palanques 31120 Portet Sur Garonne 05.61.72.81.81
<http://www.decathlon.fr/>
- Intersport:
Route de Bayonne Toulouse 05.34.50.89.70 www.intersport.fr/e-commerce/control/sports-d-eau/plongee
- Le vieux Campeur :
rue de Sienne Labège Innopole 05.62.88.27.27
<http://www.auvieuxcampeur.fr/eau>

Où est rangé le matériel du club ?

Le matériel est à Toulouse au local CE durant « l'hiver » (de novembre à avril). Il est utilisé pour les séances de formation en piscine. Pour plus de précisions sur la date de transfert sur Port-Vendres, scruter les informations sur notre site Internet

www.casa.asso.fr

Le matériel est redescendu au local technique de Port-Vendres durant le printemps pour tout l'été et une partie de l'automne. Là aussi, scruter les dates de remontée sur Toulouse vers fin octobre ou début novembre.



Le club organise-t-il des formations ?

Des formations sont organisées chaque année. La plupart des formations commencent en octobre-novembre. Toutes les informations sont données lors de la réunion annuelle de rentrée (le premier lundi d'octobre habituellement).

En milieu d'année, un sondage et des baptêmes de plongée sont généralement organisés. La communication se fait par l'intermédiaire de l'En Direct du CE.

Que faire s'il n'y a plus de places en formation ?

L'encadrement du club étant bénévole, nous ne pouvons accueillir qu'un nombre limité de débutants chaque année pour suivre une formation niveau 1. De même, nous ne pouvons prendre pour les formations de niveaux supérieurs (niveau 2, etc.....) qu'un nombre limité de plongeurs.

Ainsi, il se peut que, faute de places disponibles, votre dossier ne soit pas retenu. Vous trouverez la liste des clubs qui proposent des formations niveau 1, 2 et 3 sur <http://www.ffesm.fr/>.

Ils pourront sans doute vous accueillir pour vous permettre de suivre la formation.

Il ne vous restera plus qu'à nous rejoindre une fois votre diplôme en poche. (Pour plus de renseignements : subaquatique@ceairbus.com)

Quel est le prix d'adhésion au CASA ?

Le prix de l'adhésion au CASA s'élève pour la saison **2017-2018** à :

- Section club :
 - Extérieur (Sous réserve d'acceptation par le comité directeur): **50€**
 - Intérieur ou Ayant Droit Airbus Opérations (>16ans à l'inscription): **30€**
 - Intérieur ou Ayant Droit Airbus Opérations (<16ans à l'inscription): **gratuit**
- Adhésion LAC :
 - Extérieur Adulte: **60€**
 - Extérieur Enfant (< 16 ans dans l'année): **26€**
 - Intérieur ou Ayant Droit Adulte Airbus Opérations: **5€**
 - Intérieur ou Ayant Droit Enfant Airbus Opérations: **gratuit**

Quel est le prix de la Licence au CASA ?

Le prix de la licence au CASA pour les intérieurs et les extérieurs s'élève pour la saison **2017-2018** à:

- Licence Adulte (à partir de 16 ans) à **39€**
- Licence Jeune (de 12 ans à 15 ans inclus) à **25€**
- Licence Enfant (de 8ans à 11 ans inclus) à **11€**

Quel est le prix des formations ?



Le prix des formations s'élève pour la saison **2017-2018** à :

- Enfant: **40€** (<14ans)
- N1: **60€**
- N2: **110€** (15 plongées à 20m après le N1)
- N3: **130€** (20 plongées Autonome + 15 plongées à 40m après le N2)
- N4: **0€** (hors coût CODEP ou structure extérieure)
- N5: **0€**
- Initiateur (E1/E2): **0€** (N2 mini) (hors coût CODEP)
- Formation Moniteur (E3): **0€** (E2 mini) (hors coût CODEP)
- Formation RIFAP: **30€** (PSC1)
- Formation BIO: **30€** (N2 mini)
- Formation PHOTO: **30€** (N2 mini)
- Formation Apnée A1/A2: **40€**
- Formation Apnée A3: **50€**
- Formation Nitrox élémentaire: **30€** (N1 mini)
- Formation Nitrox confirmé: **30€** (N3 mini)
- Formation Recycleur Circuit fermé: **150€** (N3 mini + Nitrox Confirmé)
- Formation Trimix Normoxique: **150€** (N3 mini + Nitrox Confirmé)
- Formation Trimix Hypoxique: **150€** (N3 mini + Trimix Normo)

Activités en région toulousaine

Quand ont lieu les entraînements en piscine ?

Durant la saison, le club dispose :

- d'un créneau à la piscine Léo Lagrange de Toulouse le jeudi soir de 21h à 22h30,
- d'un créneau piscine à Castanet Tolosan le mercredi soir de 20h45 à 22h15,
- d'un créneau à la piscine Nakache (En partenariat avec ATOS) le vendredi soir de 20h45 à 22h30, réservé à la formation des enfants.

Qui peut venir à la piscine ?

Pour accéder à toute piscine municipale de Toulouse où le CASA a des créneaux alloués, il faut être :

- membre du CASA et du LAC (c'est à dire à jour de sa cotisation)
- titulaire d'une licence FFESSM en cours de validité
- à jour de son certificat médical
- et avoir imprimé le code barre d'accès à la piscine de Léo Lagrange disponible ici (http://www.casa.asso.fr/GestionActivite/index.php/documents/commission-technique/cat_view/31-commission-technique/46-piscine)

En effet, la surveillance du bassin étant assurée par des directeurs de plongée, **il est indispensable de disposer de tous ces papiers !**

Avant la mise à l'eau, il est important de vérifier qu'un DP (E1, E2, E3, E4) CASA est dans l'enceinte de la piscine. Cette information est disponible sur le calendrier du club.

Durant les vacances scolaires, les piscines sont fermées.



Activités sur Port-Vendres (66 - Pyrénées-Orientales)

Auprès de qui s'inscrire pour un WE à Port-Vendres ?

Les inscriptions sont prises via le site Gestion des Activités, onglet « calendrier », puis « réservation WE » <http://casa.asso.fr/GestionActivite/index.php/calendrier/fiche-de-reservation-week-end>

Le responsable des réservations WK (francois.foulon@airbus.com) validera votre inscription et un email vous sera envoyé pour confirmation.

L'inscription sera suspendue tant que votre cashbox sera débiteur de plus de 30 euros avant le week-end.

Comment sait-on qui est le directeur de plongée ?

Sur le site internet www.casa.asso.fr dans la rubrique "[gestion des activités](#) → calendrier". Vous connaîtrez également le nom des autres participants pour organiser le covoiturage vers Port-Vendres. Pour communiquer avec tous les participants du WK, vous pouvez utiliser le bouton « ENVOYER MESSAGE » qui se trouve dans l'évènement.

Comment et où est-on hébergé ?

Selon les périodes de l'année, l'hébergement se fait principalement en camping à Argelès, et dans certains cas, en gîte ou dans un hôtel de Port-Vendres. De mi-juillet à mi-août, le club fournit un hébergement à ses moniteurs dans une maison sur les hauteurs de Port-Vendres. A charge pour les membres de compléter cette maison ou de trouver un autre hébergement. Pour l'accès et le fonctionnement, voir les 2 dernières pages en fin du document. Pour plus de détails, se reporter sur www.casa.asso.fr ou bien aux réunions mensuelles.

D'où part le bateau ?

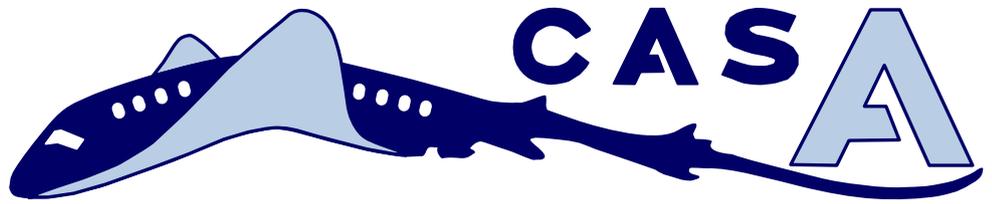
Depuis mai 2012, le bateau est amarré près du restaurant l'Archipel (face à la capitainerie)

Que peut-on amener ou pas sur le bateau ?

La météo changeant rapidement en mer, il faut prévoir :

- Eau
- Coupe-vent
- Vêtement chaud (Polaire, Bonnet)

Afin d'assurer la sécurité sur le bateau et la convivialité des sorties.



Les allées sont utilisées pour la circulation des plongeurs et les actes de secourismes, il faut donc :

- limiter le nombre et la taille des sacs. Les sacs encombrants dans les allées sont interdits (trop larges, trop longs, trop nombreux... dehors !)
- entreposer les affaires sous les bancs ou sur le capot moteur.

Les allées doivent être vides !

Nous sommes nombreux, donc :

- Chaque plongeur doit regrouper son matériel autour de son scaphandre.
- Les affaires sèches seront positionnées dans le filet (sauf chaussures, claquettes...)
- Ne soyons pas bruyant lors des départs matinaux et des arrivées nocturnes dans le port : respect des autres usagers.

Le bateau est notre outil, respectons le :

- La cabine n'est pas un vestiaire pour se changer.
- Les affaires de plongées ne sont pas entreposées à l'intérieur de la cabine.
- On ne rentre pas dans la cabine avec une combinaison.

Nous prenons soin de notre dos, donc

- Les plombs peuvent être laissés sur le bateau dans le casier Bâbord (Côté gauche).

Comment se déroule un week-end ?

Pour beaucoup de questions pratiques avant un WE (A quelle heure plonge-t-on, faut-il arriver les blocs gonflés, ... ?), se renseigner auprès du directeur de plongée et des autres participants, l'information vous ai envoyé durant la semaine.

Comment emprunter le matériel du club ?

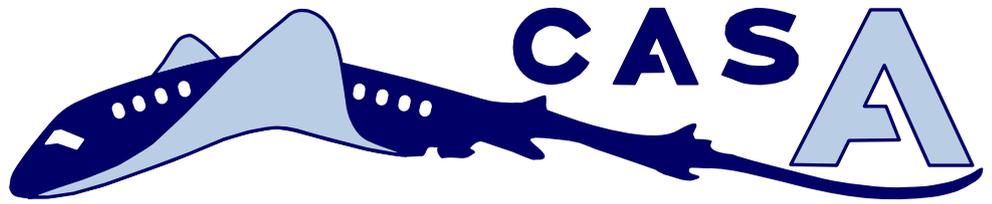
Lorsque le matériel est à Port-Vendres (Mai à Octobre), il est rangé dans le local technique (voir plan ci-dessous). Ce local est fermé à clé. Pensez à vous procurer une **clé du local** avant de descendre à Port-Vendres. Au cours du week-end, il est plus simple que plusieurs membres aient chacun une clé à disposition.

Entre Octobre et Mai, le matériel se trouve sur Toulouse. Ce matériel est utilisé aussi pour la formation en piscine et en fosse. De ce fait, il faut le **récupérer dans l'après-midi avant son départ** pour laisser le temps de regonfler les bouteilles.

Le matériel de plongée mis à disposition ne peut être utilisé hors des sorties club.

Seul Le matériel de photo et vidéo sont disponibles pour **les sorties club et extérieur** auprès du responsable philippe.delorme@airbus.com. Une réservation est nécessaire.

Désignation	Prix	Caution
Caisson + appareil G9 canon	Int: 0€ Ext: 15€ /WK ou 30€ /Semaine	450€
Caisson + appareil G9 canon + Flash	Int: 0€ Ext: 25€ /WK ou 50€ /Semaine	800€
2 Flashs Inon D2000	Int: 0€ Ext: 15€ /WK ou 30€ /Semaine	450€
Go-Pro + Caisson 60m ou 200m + Ecran LCD	Int: 0€ Ext: 15€ /WK ou 30€ /Semaine	800€
Phare vidéo i-torch Venom 38	Int: 0€ Ext: 15€ /WK ou 30€ /Semaine	450€
Go-Pro + Caisson 60m ou 200m + Ecran LCD + phare vidéo i-torch Venom 38	Int: 0€ Ext: 25€ /WK ou 50€ /Semaine	1000€



Local Technique

Auprès de qui se procurer une clé du local technique ?

Pour accéder au local technique de Port-Vendres, il faut emprunter avant de partir une clé portant les noms suivants, elles sont stockées au local compresseur si non utilisées (**Ne pas oublier d'inscrire son nom sur le tableau blanc** et de le mettre à jour s'il y a eu échange pendant le WK) :

- N°1 Cyrille AUDINET
- N°2 Philippe DELORME
- N°3 Paul DRUELLE
- N°4 Thierry PENOT
- N°5 Jean-François PROFIT
- N°6 François RONDET
- N°7 Didier ARCHAMBAUD

L'indication des noms est historique, si vous en avez besoin vous pouvez la prendre.

La localisation des clés est aussi mentionnée sur le site à la rubrique "[Ou sont les clés du local ?](#)"

Le club n'est pas propriétaire du local ? A quoi faut-il faire attention ?

Le club est locataire de ce local auprès d'un Port-Vendrais. Le bail peut-être résilié unilatéralement à chaque échéance, ce qui implique de faire attention à certains points :

- Eteindre les lumières en partant,
- Le rinçage des blocs, des gilets, des combinaisons humides doivent se faire en extérieur,
- Ne pas mettre vos batteries (phares...) à charger (le bail ne prévoit pas l'usage des prises électriques),
- Le local n'est pas un hébergement,
- Il y a des toilettes publiques à côté du cimetière. (20 m sur la gauche en sortant de l'enceinte) A bon entendre....

Comment utiliser le local ? Où mettre à sécher le matériel ?

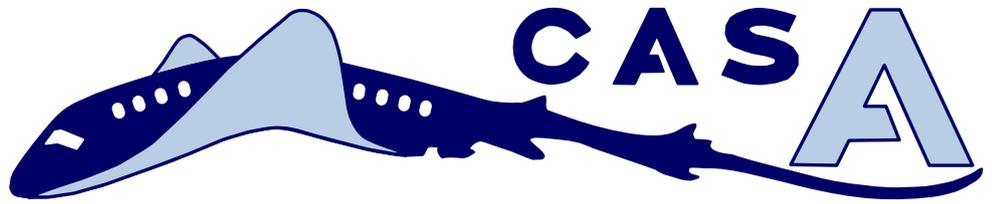
Les règles d'utilisation du local de Port-Vendres :

Stockage A L'INTERIEUR :

- Détendeurs sur le porte détendeur bouchon ouvert (**après avoir été rincés bouchon fermés**)
- Bouteilles (après rinçage, même le culot, et purge des 2 robinetteries)
- Les combinaisons étanches si rincées & si retournées
- Combinaisons, gilets stabilisateurs, accessoires rincés et secs.

Stockage A L'EXTERIEUR :

- Tout ce qui coule et qui n'est pas rincé



Où se garer au local technique ?

De préférence, il faut se garer sur la gauche en rentrant dans l'enceinte. Le stationnement est toléré à proximité de la porte d'entrée du local. Il faut néanmoins être prêt à libérer le passage pour permettre aux locataires du garage de rentrer ou sortir leur véhicule.

Le stationnement doit se limiter aux opérations de chargement, déchargement et rinçage. Pas de stationnement autorisé. Chaque conducteur doit pouvoir bouger son véhicule immédiatement si besoin.

Ne pas laisser les voitures garées dans l'enceinte du local technique lorsque l'on part plonger.

Que faire si le propriétaire nous fait des remarques ?

Il faut accuser la critique et ne faire aucun commentaire puis en aviser par mail le bureau subaquatique@ceairbus.com ou directement son Président le plus rapidement possible.

Plongée et Hébergement

Quel est le prix de la plongée ?

La participation par plongée est fixée à:

- Prix d'une plongée d'exploration: **6€**
- Prix d'une plongée technique: **8€**
- Prix d'une plongée d'un "visiteur exceptionnel*" hors club: **13€**
- Prix d'un baptême Air/Recycleur: **20€** (matériel inclus) Gratuité pour le directeur de plongée (en situation ou non d'encadrement)
- Gratuité de la plongée d'un encadrant en situation d'encadrement ou en situation de plongée technique
- Gratuité pour les moniteurs dans le cadre d'une formation mélange.
- Tous les gonflages mélange seront facturés pour les explorations et formations. Gratuité pour les formateurs dans le cadre de formations spécifiques (yoyo/nitrox/trimix).
- Prix d'une sortie apnée du bord : **3€**
- Prix d'une sortie apnée en bateau : **6€ (12€ pour la journée entière)**
- Prix d'une sortie plongée souterraine : **3€**

* **Avec autorisation du DP et du président** sous réserve qu'il y reste de la place sur le bateau à la fin des inscriptions (1 semaine avant).

Quel est le prix de la nuitée ?

La participation par nuitée est fixée:

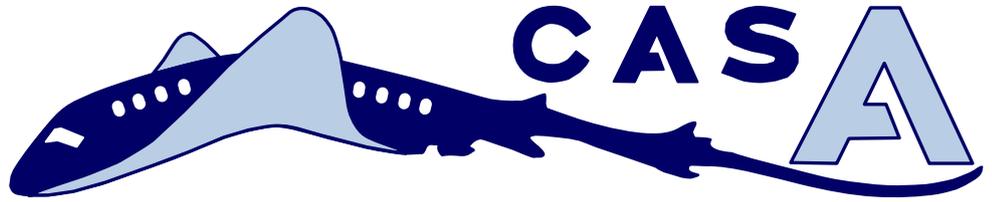
- Prix d'une nuitée/personne: **9€**
- Prix d'une nuitée pour un encadrant: **9€**
- Gratuité des nuitées pour un Directeur de plongée
- Gratuité des nuitées pour les enfants de moins de 3 ans utilisant un lit parapluie.
- Gratuité des nuitées pour un encadrant lors d'un WE technique
- Prix d'une nuitée pour un accompagnant non membre du CASA: **13€**

Les participants à l'évènement sont répartis dans un nombre limité de mobil-home. Sans demande spécifique de regroupement, la répartition est automatique.

Organisation des Gonflages

Le gonflage sur Port-Vendres est assuré par Scuba Passion. Le DP doit le prévenir dans la semaine précédant une sortie plongée en donnant les paramètres suivant :

- Nombre de rotation par demi-journée
- Heure approximative du départ de la 1^{ère} demi journée.



Lors du week-end, le DP appellera Scuba Passion **en partant** du site de plongée afin qu'il puisse venir récupérer les blocs devant le bateau.

Pour le contacter :

- Alain : 06.07.56.03.73 ou 06.72.74.02.00 ou 04.68.82.17.79
- Stan (Gonflage des blocs) : 06.62.96.39.66

Il est de la responsabilité de chaque plongeur d'assurer le retour de son bloc rincé et gonflé au local technique, avant son départ.

- Chaque plongeur est responsable de son bloc, stab et détendeur tout au long de l'évènement de plongé.
- Les blocs, stab et détendeur doivent être rincés à la fin de chaque évènement. Un bac de rinçage est disponible sur le port.
- Le contrat avec Scuba passion ne prévoit pas le retour des blocs au local.
- Les DP et encadrants ne sont pas responsables des blocs et de leur retour.

Quel est le prix pour la location du matériel pour une plongée en mer ?

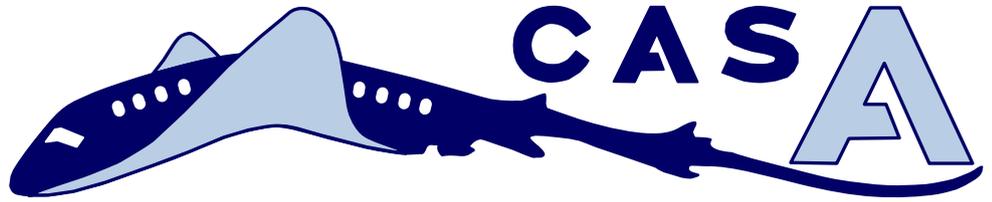
- Le prêt des blocs est gratuit.
- Pour les stabs et détendeurs utilisés en mer en exploration ou en formation, il est demandé une participation de **2€** par plongée pour un élément emprunté (stab ou détendeur) et de **3€** pour deux éléments empruntés (stab + détendeur).
- Prix de la location d'un recycleur comprenant la chaux et les piles : **10€** par plongée.
- Le prêt des relais Nitrox équipés est gratuit (seule la recharge en gaz est payante).
- Le prêt du bi-bouteilles Trimix équipé est gratuit (seule la recharge en gaz est payante).

Pour des questions d'assurance, le matériel club ne peut pas être utilisé en dehors des évènements organisés par le club (CF Calendrier) et doit être marqué sur le tableau avec sa date d'emprunt et de retour.

A qui payer les plongées, nuitées et prêt de matériel ?

Pour chaque WE, un responsable de la caisse doit générer la feuille de WK pré-rempli en utilisant le bouton « RECUPER FEUILLE WE » qui se trouve dans l'évènement. Il est en charge de mettre à jour la feuille de week-end et de vérifier les paiements des nuitées, plongées et prêt de matériel.

Pour faciliter la tâche des bénévoles qui gèrent le club, merci de vérifier auprès de lui en fin de weekend les calculs. Le prélèvement se fera automatiquement sur la cashbox ou par chèque si celui-ci n'a pas de cashbox.



Le responsable de la feuille de WK doit

- Saisir informatiquement la feuille de caisse et l'envoyer à sebastien.vial@airbus.com
- Envoyer le nombre de nuitées à isabelle.dardenne-paris@airbus.com.

Que se passe-t-il en cas d'annulation d'une semaine, d'un week-end ou d'une journée ?

L'annulation plus d'une semaine avant l'événement est gratuite et se font via le site Gestion Des Activités (<http://www.casa.asso.fr/GestionActivite/index.php/annulation-week-end>).

L'hébergement est dû en cas de désistement de moins d'une semaine pour convenance personnelle. Dans ce cas, **il faut prévenir le DP et le responsable des inscriptions**. Les nuitées sont inscrites sur la feuille de week-end et le décompte se fait automatiquement sur la cashbox. Si le membre n'a pas encore de Cashbox, il déposera le chèque dans la BALCASA au LAC avec la date du week-end et le nom des personnes concernées inscrit au dos.

Autres informations, autres activités

Y a-t-il des week-ends ou des séjours organisés ?

Des séjours ou des week-ends sont parfois organisés en dehors de Port-Vendres par des membres du CASA.

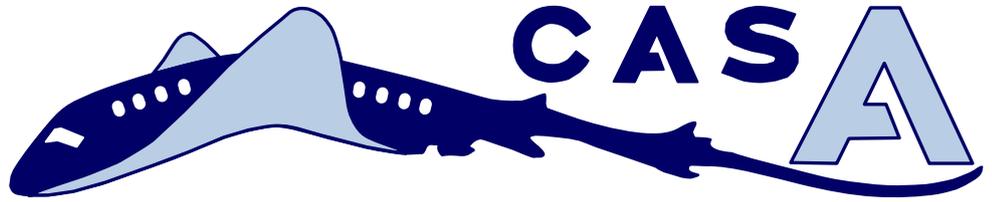
Les informations relatives à ces sorties sont diffusées sur votre adresse mail déclarée, via www.casa.asso.fr ou lors des Assemblées mensuelles.

Le CASA, c'est quoi ?

C'est une association de loi 1901 qui fonctionne grâce à des membres **bénévoles**. Alors, si vous avez des projets, des idées, n'hésitez pas à vous investir...

Plan d'accès sur le site de Port-Vendres :





Détail de fonctionnement du Camping **Taxo les Pins** :

- Vous trouverez les clés sur la porte
- Vous connaîtrez le numéro du mobil home et les personnes qui l'occupent avec vous par mail avant le week-end
- Faire le ménage avant de partir et remettre en place tout le matériel qui aurait été déplacé
- Ne pas oublier de nettoyer le micro-onde, le réfrigérateur et le barbecue électrique.
- Remettre les couvertures sur les lits
- Penser à éteindre les lumières
- **Déposer** les **clés** à **l'accueil** ou dans la **grosse boîte aux lettres jaune** près de l'accueil en partant
- Il vous est possible de vous connecter gratuitement sur le Hot Spot au snack du camping
- N'oubliez pas votre duvet, les torchons, le papier w-c, une éponge, du produit vaisselle, des allumettes, sopalin, de quoi déjeuner...

Soirée Plancha

Afin d'éviter de piquer une bouteille de gaz d'un autre mobil home non attribué au CASA, lors de l'utilisation de la Plancha. Jacob nous demande de l'appeler afin qu'il puisse déposer une bouteille de gaz supplémentaire au MH de notre choix.

Pour le contacter (Gaz, Pb chauffe-eau, incident, ...) :

- Jacob : 06.16.57.02.41

Plan d'accès Camping (<http://www.taxo-les-pins.com>)

Que faire si le propriétaire du camping nous fait des remarques ?

Il faut accuser la critique et ne faire aucuns commentaires puis en aviser par mail le bureau subaquatique@ceairbus.com ou directement son Président le plus rapidement possible

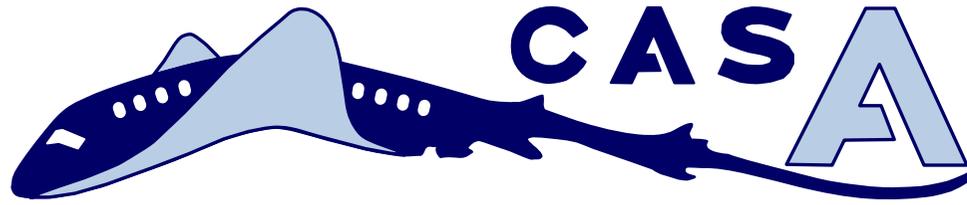


- Prendre la direction sud-est sur D914 vers Sortie 10
- Prendre la sortie 10 vers Argelès-sur-Mer (**190 m**)



- Au rond-point, prendre la 4e sortie sur D114A (**350 m**)
- Au rond-point, prendre la 3e sortie sur Route de Taxo (**750 m**)
- Accès Taxo les Pins





(bureau ou cabine extérieure).
Keep calm.
Alert the reception desk.
Call or send for the firemen (from the reception desk or a telephone box).
Bewahren Sie bitte Ruhe.
Benachrichtigen Sie die Anmeldung.
Rufen Sie die Feuerwehr (Telefon im Büro oder Zelle aussenhalb).
Guarde su calma.
Prevença la recepción.
Llame o haga llamar a los bomberos (recepción o cabina telefónica exterior).



Attaquez le foyer avec un extincteur ou un tuyau raccordé à un poste d'eau.
ATAQUEZ LES FLAMMES PAR LE BAS.
Put the centre of fire out with a fire extinguisher or with a hose-pipe connected to a hydrant.
ATTACK THE FLAMES BY THE BOTTOM.
Bekämpfen Sie die Brandstelle mit dem Feuerlöscher oder dem Wasserschlauch.
DIE FLAMMEN VON UNTENHER BEKÄMPFEN.
Ataque el fuego con un extintor o con la manguera de un puesto de agua.
ATAQUE LAS LLAMAS POR LA BASE.



INONDATION

FLOODING - HOCHWASSERGEFAHR - INUNDACION



En cas d'inondation annoncée par haut-parleur, gardez votre calme et partez à pied.
N'emportez que vos papiers, devises et objets précieux.
Laissez sur place votre véhicule et matériel de camping.
Repliez-vous jusqu'à la zone de regroupement selon l'itinéraire fleché.
If flooding is announced by loudspeaker, keep calm and leave on foot.
Keep with you only personal papers, money and valuables.
Leave your vehicle and camping materials on the spot.
Move away to the rallying point following the signposted course.
Hochwassergefahr wird per Lautsprecher gemeldet. Bewahren Sie bitte ruhen und verlassen Sie zu Fuss den Platz.
Bitte nur Papiere, Devisen und Wertsachen mitnehmen.
Fahrzeug und Campingmaterial an Ort und Stelle lassen.
Nur den angegebenen Weg bis zum Sammelplatz gehen.
En caso de inundacion anunciada por el altavoz, guarde su calma y alejese andando.
Tome consigo su documentación, dinero y objetos de valor.
Deje su vehículo y su material de camping.
Diríjase al punto de reunion segun el itinerario de evacuacion indicado con flechas.

C66-023735-001



- Sanitaires
- 1 Espace Animations
- 2 Restaurant / Epicerie
- 3 Accueil / Laverie
- Refuge d'inondation
- Point de rassemblement
- RIA
- Points d'eau
- Bornes d'Incendie
- Sens de circulation
- Sens d'evacuation
- Poubelles / Tri-Sélectif



HILFERUF
- Benachrichtigen Sie die Anmeldung.
- Rufen Sie die Feuerwehr (Telefon im Büro oder Zelle aussenhalb).
- Falls Sie Hilfe leisten.
LLAMADA DE
- Prevenga la recepción.
- Llame o haga llamar a los bomberos (recepción o cabina telefónica exterior).
- Si usted es el primero en llamar.
POMPIERS
SAMU : 15
POLICE : 17
POLICE MILITAIRE
CENTRE ANTI-INCENDIE
GENDARMERIE
SOS MEDICAL
CENTRE HOSPITALIER
PR
ACCIDENTS
Ne fumez pas.
Do not smoke.
Bittet nicht zu rauchen.
anz
No smoking.
car
N'oubliez pas.
Do not forget.
Kein Vergessen.
No
Eteuf
Stuf
Zigs
Apr
Preh
vos r
au g
Take
ring
Mit K
sam
Teng
de g
Surv
Child
Kinde
Vigile
Cons
Refer
Hausc
Consu

